

NUITS D'ÉTÉ.

Quand le crépuscule émerge
À l'horizon empourpré,
Lorsque la brume asperge
L'herbe ondulée du pré.

Lorsque l'ombre plus épaisse
Par degré roule et s'abaisse
Sur montagnes et vallons,
Et que de douces rafales
Font trembler par intervalles
L'épi doré des sillons.

Lorsque des rumeurs plus vagues
Arrivent à notre seuil
Semblables au bruit des vagues
Qui déferlent sur l'écuell.

Quand les pâles étoiles
Dans le ciel pur et sans voiles
Commencent à scintiller,
Ou que de légers nuages
Imitent maints paysages
Toujours prêts à s'écrouler.

C'est l'heure mystérieuse,
Doux prélude de la nuit,
Où l'âme se sent heureuse
Loin de la foule et du bruit.

C'est l'heure où l'âme pensive,
Flotte et vogue à la dérive
Comme une barque sur l'eau ;
Où, plein de reflets sans nombr,
Se berce dans la pénombre
Notre idéal le plus beau.

Dans d'intimes causeries
Parfois nous aimons à voir
S'envoler nos rêveries
Avec la brise du soir.

Alors nous aimons à dire
Nos amours qui font sourire
Comme l'aube au firmament,
Et nos espoirs fantastiques,
Et cent projets chimériques
Qui s'effondrent brusquement.

Parfois dans une ariette
Que nous répétons en chœur
Nous chantons fine bluette,
Et plaisirs purs et bonheur.

Nous narrons avec prestesse
Quelqu'histoire à mettre en liesse
Les esprits les plus pesants ;
Puis nous nous mettons en chasse
De quelque récit cocasse
Qu'ignorent bien des savants.

Et dans ces moments d'extase
Où l'âme s'ouvre à l'amour
Le regard brille et s'embrase
Comme aux purs reflets du jour.

On croit qu'un génie occulte
Verse en nous avec tumulte
Mille sentiments divers,
Et qu'on entend dans son être
Expirer et puis renaitre
D'inénarrables concerts.

O nuit pleine de mystères,
Je vous admire en tout lieu
Avec vos brises légères
Qui vibrent sous le ciel bleu.

Je vous aime avec vos astres
Qui, même dans nos désastres,
Nous charment par leur clarté ;
Je vous aime avec vos ombres
Qui vont de plus en plus sombres
Courant dans l'immensité.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 23 Juillet 1873.

LA SOURCIÈRE DU JARDIN-DES-PLANTES.

Un lieu de rendez-vous fixé par les voleurs pour se concerter sur une affaire ou bien pour opérer sur place, devient, en terme de police, une sourcière, car les agents, toujours en éveil, ne tardent pas à connaître ces endroits, et d'habitude ils y opèrent aussi à leur façon, c'est-à-dire par des arrestations multiples.

Le Jardin-des-Plantes, aux abords surtout de la fosse aux ours et de la cage aux singes, se trouve depuis longtemps exploré par des malfaiteurs. Les arrestations n'y sont point rares, néanmoins, elles ne servent point de leçon : en voici un exemple d'hier :

L... honnête plumassier de Limoges, ayant réalisé sa fortune, était venu à Paris et s'était installé provisoirement dans un modeste hôtel de la rue des Fossés-Saint-Marcel.

Son premier soin fut de visiter la capitale.

Le Jardin-des-Plantes était à sa porte ; ce fut par là qu'il commença ses pérégrinations.

L... fut bientôt en extase, d'autant plus qu'il avait rencontré un complaisant voisin qui lui indiquait, en les lui expliquant, toutes les merveilles à visiter.

La conversation entre lui et son compagnon était des plus animées, lorsqu'elle fut interrompue par un personnage aux allures étrangères, qui demanda s'il y avait loin de là à l'avenue Marbeuf, aux Champs-Elysées.

— Je ne vous dirai pas trop, fit L... j'arrive aujourd'hui à Paris, et j'aurais aussi bon besoin d'un guide.

— Ah ! allah ! reprit l'étranger d'un air tout chagrin, moi perdu ; moi être courrier à un seigneur ; moi donner cette pièce à celui qui conduira moi au palais (hôtel) de mon maître.

Et en disant ces mots, l'étranger tirait de sa poche une trentaine de louis et en offrait un au plumassier L... qui restait tout ébahis.

— Part à nous deux, dit alors celui qui avait servi de cicéron à L... ; acceptez toujours, je vais vous conduire, et nous tâcherons de tirer quelques louis de plus à ce seigneur.

L... le parisien et l'étranger sortirent du Jardin-des-Plantes.

Chemin faisant, un café se rencontraient, on y entre, on boit, on cause, il fait si chaud !

Pour payer la dépense, qui est très modique, l'étranger donna à L... un double napoléon, à la vue duquel le parisien cicéron dit encore bien bas à l'oreille du plumassier : « Part à deux, payez et ne rendez rien ! »

Après quelques péripéties, qu'il serait trop long de raconter, l'étranger qui partout sème les napoléons, dont il paraît ne pas connaître la valeur, demande si un de ses deux compagnons veut lui changer cent pièces d'or pour deux cents grosses pièces d'argent à l'effigie de Napoléon III.

— Part à deux, dit encore le cicéron ; si vous avez mille francs chez vous allez les chercher bien vite, car, vous le voyez, ils seront doublés.

L... hésite un instant, puis se décide. On prend le chemin de la rue des Fossés-Saint-Marcel, où l'étranger et le parisien entrent dans un café pour attendre le brave plumassier.

Mais ici change tout à coup la scène.

Depuis le moment de la rencontre du Jardin-des-Plantes, les démarches des promeneurs avaient été l'objet de l'intelligente surveillance de deux habiles agents de sûreté, qui n'avaient pas perdu de vue, ni un geste, ni un mouvement du faux étranger et de son compa-

gnon. Au moment où L... revenait tout joyeux, et où des rouleaux de sous étaient déjà préparés pour simuler l'or qu'on devait lui remettre, les agents parurent et arrêtèrent l'étranger, le complaisant cicéron et un de leurs acolytes qui les avait suivis à distance comme pour éclairer leurs opérations.

Conduits à la préfecture, les trois *charreurs*, sur qui une somme de 553 francs a été saisie, ont été reconnus pour être des repris de justice en rupture de ban.

Comme on vient de le voir, les *charreurs* ne sont autres que des escrocs qui ont compliqué le classique vol à l'américaine ; suivant l'expression vulgaire, ils le tirent en longueur.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On dit que MM. Futvoye et Spragge, fonctionnaires publics, à Outaouais, vont être bientôt mis à la retraite.

L'on dit dans certains cercles que le Rév. Père J. Girard, jésuite, actuellement à Québec, va être transféré à la maison de Montréal. Ceux qui connaissent ce religieux distingué l'attendent ici avec hâte.

St. Jean, N.-B., 30 juillet.—Le Révd. M. Michaud a été envoyé en prison aujourd'hui pour avoir refusé de payer la taxe des Ecoles.

La ville d'Outaouais a fêté, mercredi de la semaine dernière, le 25e anniversaire de la consécration épiscopale de son vénérable pasteur, Mgr. Guigues.

Les membres du clergé du diocèse s'étaient rendus en nombre pour lui présenter leurs hommages.

La Société Sainte-Cécile lui a présenté une adresse à cette occasion après laquelle le clergé réuni présenta à Sa Grandeur un missel, un calice et un ciboire magnifiques.

Nous apprenons avec plaisir que nos concitoyens P. A. Fauteux, Magloire Desjardins, écuyers, avocats, de Montréal, et le docteur Jos. A. Lapierre, du Village St. Jean-Baptiste, viennent d'acheter des messieurs du Séminaire de St. Sulpice la grande étendue de terrain connue sous le nom de « Ferme St. Gabriel. »

Ce terrain se trouve situé entre le village de la Pointe St. Charles, la Ferme Gregory, le canal et la rue du Grand-Tronc.

Au prix que ces messieurs ont payé, tous les connaisseurs de terrain s'accordent à dire que c'est une des plus belles spéculations qui se soient faites à Montréal.

Ce terrain est entouré de manufactures, dans les environs du canal et des dépôts des différents chemins de fer.

Ces acquéreurs ont à peu près 450 lots, qu'ils offrent en vente aujourd'hui à des conditions faciles et à des prix modérés.

On lit dans le *National* :

Nous avons appris de bonne source que M. l'Ech. David, dont le siège se trouvait à la Chambre d'assemblée de Québec, en arrière des banquettes ministérielles, vient d'écrire à l'Orateur, lui demandant place du côté de l'opposition.

UN PÈRE BARBARE.—Louisville, 31.—Pendant le procès d'un homme, accusé devant cette Cour, d'avoir battu plusieurs membres de sa famille, sa fille âgée de 20 ans, a déclaré, que son père l'avait tellement battue, quelques jours auparavant, qu'elle avait formé le projet de se suicider, en prenant une dose d'arsénic. Heureusement qu'on put lui administrer des remèdes à temps et lui sauver la vie.

New-York, 28.—Mercredi dernier, James M. Coulson, rapporteur du *Herald*, reçut ordre d'aller visiter le nouveau steamer *City of Chester*, mouillé dans la rivière du Nord. Depuis ce temps on n'avait pas entendu parler de lui, lorsqu'aujourd'hui on reçu avis que son corps avait été trouvé dans la rivière de l'Est. Coulson avait été employé autrefois au *Times* de Chicago.

UN MARI BRUTAL.—Auguste Rochon a été arrêté la semaine dernière, sur la plainte de sa femme Olive Lanthier. Cette malheureuse depuis vingt ans entiers qu'elle vit dans les liens du mariage n'a pas connu les douceurs de cet état. Elle n'a reçu de la part de son mari que mauvais traitements et repoussantes paroles. Elle n'a pas osé jusqu'ici dévoiler à la cour la conduite honteuse de son bourreau. Ce n'est que ces derniers jours, lorsque gravement malade, elle a eu à subir de nouveaux outrages qu'elle a surmonté les répugnances de son amitié conjugale et héroïque.

Elle est apparue à la cour dans un état de souffrance qui paralyse ses forces et rendait sa démarche pénible. Rochon a mis sous caution pour s'amender durant l'espace de six mois.

Kingston (Ont.)—Mercredi soir de la semaine dernière, deux condamnés, l'un à un emprisonnement perpétuel, l'autre à un emprisonnement de 20 ans, ont franchi le mur de la cour du Pénitencier en profitant de la liberté relative que leur donnent les heures de travail. Ils se sont échappés aux yeux des gardiens de la prison qui ont pu les suivre quelques minutes jusqu'à ce qu'ils aient disparu dans les bois. Les malheureux n'ont cependant pas réussi à se soustraire à la punition due à leurs crimes. Ils ont été reconnus par un ouvrier qui les a arrêtés et conduits à la ferme Hermicher, distante d'un mille de la prison. C'est là qu'il les a livrés aux gardiens.

Un ecclésiastique de garde dans une des églises de Paris est appelé, pendant une des dernières nuits, à venir administrer un mourant. On le fait monter en voiture où se trouvent deux individus masqués qui lui bandent les yeux. Il est conduit dans un quartier éloigné ; les deux individus masqués font entrer le prêtre dans une maison, lui font monter deux étages, traverser plusieurs pièces et l'introduisent auprès d'un mourant dont il entend la confession. Le respectable ecclésiastique est ensuite conduit dans une cave où les deux individus lui déclarent, en lui mettant un revolver sur la poitrine, qu'il va immédiatement faire connaître la confession de ce mourant, sinon le prêtre sera exécuté. Il répond qu'il demande seulement deux minutes pour se recommander à Dieu, et refuse absolument de trahir le secret de la confession, tout prêt à recevoir la mort. Alors, les deux individus masqués disent au vénérable ecclésiastique qu'ils avaient voulu être assurés que rien ne serait révélé des aveux faits par le mourant, qu'ils avaient maintenant cette certitude, et ils ont reconduit le prêtre à son église.

SUICIDE.—On lit dans le *Nouveau-Monde* de samedi :

Hier après-midi, comme le bateau à vapeur *Bohemian*, de Prescott à Montréal, était sur le point d'entrer dans les Rapides de Lachine et que tous les passagers se portaient sur le pont pour jouter du spectacle qu'offre cette descente périlleuse, un cri se fit entendre : « Un homme à l'eau. » Un sentiment de crainte et de terreur s'empara de tout le monde et chacun s'envia de ce qui venait d'arriver.

L'un des passagers se tenait sur le pont un peu éloigné des autres et paraissait occupé comme eux à regarder le courant. Tout à coup il s'étendit de toute sa longueur, éleva les bras et poussa un grand cri, il se jeta à l'eau. Il descendit au fond comme une masse de plomb, mais bientôt il revint à la surface et fit instinctivement des efforts pour se sauver. Par malheur il n'y avait aucun moyen de lui porter secours. La chaloupe qu'on aurait mise à l'eau se serait brisée contre les cailloux ou aurait été emportée avec une vitesse vertigineuse, comme il est arrivé lors du naufrage du *L. Renaud*.

Le vaisseau lui-même ne pouvait ni ralentir sa marche, ni exécuter un mouvement de côté parce qu'il se trouvait trop près des rapides.

L'infortuné passager fut donc laissé à son triste sort et on le vit bientôt descendre dans le fond de l'abîme. Il revint de nouveau à la surface mais il n'y resta qu'un instant et disparut pour toujours.

On croit que cet individu vient de Cleveland, Ohio.

Il est grand, a le teint brun et son habillement dénote un homme à l'aise. Son sac de voyage a été remis entre les mains de la Police Riveraine, qui y a trouvé une demi-douzaine de chemises, des chaussettes, des mouchoirs et autres effets, mais rien qui pût aider à le faire reconnaître.

On croit généralement qu'il s'est jeté à l'eau dans un moment d'aliénation mentale.

SHEDIAC, N.-B., 26.—Les anglicans de Moncton sont brouillés entre eux. Le sujet de la querelle est en apparence l'enseignement du ministre Walker, dont les tendances de *High Church* répugnent à la majorité des paroissiens. La difficulté s'est élevée à l'Assemblée de Pâques à laquelle la présidence fut refusée à M. Walker. Les paroissiens prétendent avoir le droit de se choisir un pasteur à leur goût et disent que M. Walker n'est pas de leur choix et de plus que son installation a été faite d'une manière irrégulière. Ils ont envoyé une députation auprès de l'évêque de Fredericton, qui confirma le choix de M. Walker, en leur adressant une rebuffade passablement raide.

Se voyant repoussés de ce côté, les adversaires de M. Walker qui forment les cinq sixièmes des paroissiens engagèrent un ministre du Massachusetts, mais l'Évêque, en ayant eu vent, envoya une lettre à ce dernier le priant de cesser l'exercice du ministère dans son diocèse. Les choses en étaient rendues la dimanche dernier, lorsque apprenant qu'il avait des clefs pour ouvrir les portes de l'église, les adversaires de M. Walker changèrent les serrures et mirent un homme à l'intérieur pour en garder l'entrée. A 11 heures une foule de personnes appartenant à la *Low Church*, anxieuses de savoir comment iraient les choses, étaient rendues sur la place de l'église, lorsque M. Walker se présenta et demanda qu'on lui ouvrit les portes. La sentinelle refusa en tirant un coup de pistolet chargé à blanc. Un Marguillier se prit ensuite de querelle avec M. Walker et de bons gros mots furent échangés. On dit que le parti Walker va maintenant s'adresser aux autorités judiciaires pour faire ouvrir les portes. L'autre parti doit, de son côté, prendre des mesures pour traduire l'évêque Meddley devant les tribunaux.

Le Liquide Rhumatif de Jacobs guérit le mal de Dent.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Fall River Mass., le 21 juillet, la dame de M. C. St. George, marchande de chaussures, une fille.

A North Cambridge, Mass., le 20 juillet, la dame de M. Pierre Massé, une fille.

A Marieville, le 25 juillet dernier, la dame de Joseph A. Chagnon, Ecr., Avocat, un fils.

DECES.

Le 3 courant, à Montréal, Marie-Sarah-Georgiana-Alvine, enfant de J. E. Tardif typographe, âgée de 2 ans 5 mois et 9 jours.

A Oxford, Mass., le 27 juillet, Dame Apolline Audette, épouse de M. Ed. Beauregard, ci-devant de Ste. Brigitte, P. Q.

Elle laisse pour pleurer sa perte un époux éprouvé et trois jeunes enfants.